



Assemblée générale

Documents officiels

Commission du désarmement

257^e séanceLundi 5 avril 2004, à 10 heures
New York

Président : M. Adamia (Géorgie)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Ouverture de la session

Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la session de fond de 2004 de la Commission du désarmement.

Au nom des membres de la Commission, je voudrais d'emblée exprimer ma sincère reconnaissance à M. Jian Chen, Secrétaire général adjoint du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences qui est chargé d'assurer le service de la Commission du désarmement, et à M. Nobuyasu Abe, Secrétaire général adjoint du Département des affaires de désarmement, qui assurera un appui organisationnel à la présente session de la Commission. La présence de M. Abe, diplomate très respecté, souligne encore une fois l'importance de la Commission du désarmement en général, et les grands espoirs que les États Membres attendent de cette session en particulier.

Adoption de l'ordre du jour

Le Président (*parle en anglais*) : Les membres de la Commission se souviendront qu'au cours de notre session d'organisation tenue en novembre 2003, la Commission a officiellement adopté l'ordre du jour provisoire. Au cours de la présente réunion, donc, la Commission ne prendra aucune mesure mais prendra uniquement note du document A/CN.10/L.55.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord commencer par remercier tous les représentants de l'honneur qui m'a été accordé d'occuper la fonction de Président de cette session de la Commission du désarmement. J'apprécie vivement la confiance qu'ils m'ont manifestée et je souhaite dire d'emblée que je m'acquitterai de mes responsabilités au mieux de mes capacités.

La Commission entame aujourd'hui sa cinquante-deuxième année de délibérations sur les questions du désarmement – des questions d'une importance vitale qui comptent parmi les plus difficiles dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. Bien que nombre des efforts déployés en la matière n'aient pas encore atteint leurs objectifs, cela n'est nullement la faute de la Commission. Les obstacles aux progrès ont à coup sûr des causes bien plus profondes qui tiennent aux différents intérêts et aux diverses perceptions qu'ont les États Membres en matière de sécurité nationale, aux tensions régionales non résolues, à l'amélioration continue de la technologie des armements, etc.

Malgré la lenteur des progrès réalisés dans le domaine du désarmement, nos prédécesseurs à la Commission ont néanmoins réussi, ces dernières années, à parvenir à un consensus sur nombre de directives et de recommandations utiles, notamment sur celles qui avaient été convenues en 1999 sur les

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

zones exemptes d'armes nucléaires et le contrôle des armes classiques.

C'est pourquoi j'appelle toutes les délégations à œuvrer ensemble dans un esprit positif et constructif et à s'inspirer des réalisations passées de la Commission.

Il faut relancer les efforts justement parce que les temps sont durs pour le désarmement. Nos débats se déroulent dans un climat marqué par la continuation des stocks nationaux d'armes de destruction massive, les efforts continus en vue d'acquiescer ce type d'armes ou de vendre leurs composantes, l'augmentation des dépenses militaires, et même une certaine érosion du principe fondamental du règlement pacifique des différends. Tout ceci ne fait que créer une atmosphère peu propice aux progrès. Certains observateurs se demandent si les objectifs convenus de désarmement seront jamais atteints, tandis que d'autres se préoccupent essentiellement du manque d'activités en cours dans le cadre du mécanisme de désarmement de l'ONU.

Nous sommes tous conscients, par exemple, du fait que la Commission n'a pas tenu de session de fond en 2002, l'année de son cinquantenaire; qu'elle n'a pas été en mesure de parvenir à un consensus l'année dernière sur les questions des armes nucléaires et des armes classiques figurant à son ordre du jour; et qu'elle a beaucoup de difficultés à parvenir à un consensus sur un ordre du jour pour sa présente session.

À la Première Commission, nombre de résolutions – en particulier celles ayant trait au désarmement nucléaire – continuent de susciter des votes extrêmement divisés, et la Conférence du désarmement continue, comme elle le fait depuis plusieurs années, à tenter de s'entendre sur un programme de travail.

Entre-temps, nous continuons d'assister à une évolution troublante de la situation en matière d'armes de destruction massive, de lire des rapports faisant état d'une augmentation des dépenses militaires et d'apprendre qu'il se fait des transferts d'armes meurtrières et de technologie illicite. Par-dessus tout cela vient se superposer la menace du terrorisme et la peur grandissante que des acteurs non-étatiques aient recours à des armes de destruction massive. Nous devons également reconnaître l'existence d'une question relative à la volonté ou à la capacité des États Membres de s'acquiescer de leurs obligations conventionnelles pertinentes, et de la persistance des

questions relatives à la capacité des mécanismes multilatéraux de vérification de détecter le non-respect de ces obligations.

Quelques troublantes que soient ces circonstances, c'est précisément dans ces moments-là que la Commission du désarmement a le plus à apporter au processus plus vaste consistant à établir et à renforcer les normes mondiales en matière de désarmement. Si le monde était en complète harmonie sur toutes les questions relatives au désarmement, la Commission serait pratiquement inutile. Nos débats et nos discussions – tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette salle – sont indispensables en ce qu'ils posent les fondations de progrès concrets dans les autres composantes du mécanisme de désarmement de l'ONU.

Ne sous-estimons donc pas la force de la Commission – sa fonction exclusivement délibérante, son mandat qui est de se concentrer à fond sur un ensemble limité de questions et, bien sûr, l'universalité de ses membres. Si nous commençons nos débats bientôt et les poursuivons dans un esprit de bonne volonté et de respect mutuel, nous aurons rendu un grand service à la cause du désarmement, à l'ONU, et à tous ceux qui, partout dans le monde, comprennent que le progrès en matière de désarmement est absolument essentiel à la paix et à la sécurité internationales.

Je vous prie d'accepter mes meilleurs vœux alors que vous commencez vos travaux aujourd'hui et recevez l'assurance que je m'efforcerai de toutes les manières possibles de faire de nos travaux un succès.

Élection des autres membres du Bureau

Le Président (*parle en anglais*): Je voudrais aborder maintenant le point 3 de notre ordre du jour, relatif à l'organisation des travaux, y compris l'élection des membres du Bureau. Nous allons procéder à l'élection des deux membres du Bureau restants.

Les représentants se rappelleront que la Commission doit encore élire un rapporteur et un vice-président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États. J'informe la Commission que le Groupe a achevé son processus de nomination et que nous avons désormais des candidats pour les deux postes restant à pourvoir. Le Groupe a désigné M^{me} Philomena Murnaghan, de l'Irlande, comme Vice-Présidente et M. Meir Itzchaki, d'Israël, comme Rapporteur.

En l'absence d'objection, je considérerai que la Commission souhaite élire M^{me} Philomena Murnaghan au poste de Vice-Présidente de la Commission et M. Meir Itzhaki à celui de Rapporteur.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais, au nom de la Commission, féliciter chaleureusement les nouveaux membres élus du Bureau et leur souhaiter plein succès dans l'accomplissement de leurs tâches. Je suis sûr qu'ils contribueront grandement au bon fonctionnement de la Commission cette année.

Ayant terminé avec ces aspects de l'organisation des travaux, je donne la parole au Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, M. Nobuyasu Abe.

Déclaration du Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement

M. Abe (Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement) (*parle en anglais*) : Compte tenu de l'incertitude qui pèse sur les travaux de la Commission, je ne suis pas sûr que cela soit très approprié, mais je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection et vous assurer de la pleine coopération et de l'appui total du Département des affaires de désarmement à vos efforts durant la présente session.

Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance à l'ancien Président, l'Ambassadeur Mario Maiolini, et aux Présidents des groupes de travail de la précédente session, M. Alaa Issa et M. Santiago Mourão, pour les efforts qu'ils ont déployés afin de parvenir à un consensus sur les deux questions inscrites à l'ordre du jour de l'année passée : « Moyens de parvenir au désarmement nucléaire » et « Mesures de confiance concrètes dans le domaine des armes classiques ». Bien qu'il n'ait pas été possible de parvenir à un consensus, ils méritent le respect de tous les membres de la Commission pour le travail dévoué qu'ils ont fourni en vue d'obtenir des progrès sur cet ordre du jour concerté.

Depuis la création de la Commission en janvier 1952, ses travaux ont été façonnés par la volonté politique de ses membres et par d'autres forces dynamiques issues tant des États Membres individuellement que des relations entre ces États.

Dans le cadre de ses efforts constants pour parvenir à un nouveau consensus sur les différentes directives et recommandations en matière de désarmement, la Commission doit par conséquent s'efforcer de maintenir l'équilibre entre les préoccupations de tous et les espoirs communs.

Le monde d'aujourd'hui est confronté à de nombreuses préoccupations, à la fois nouvelles et tenaces. Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 ont exacerbé les craintes de voir des terroristes acquérir des armes de destruction massive. La guerre a été déclenchée en Iraq en raison de questions relatives aux armes de destruction massive. Les récits faisant état de soupçons, de révélations et de respect concernant la mise au point de telles armes sont nombreux. De plus, nous continuons chaque jour d'apprendre que les armes légères font de tragiques victimes de par le monde.

Parallèlement, les inquiétudes demeurent quant à la persistance des arsenaux d'armes de destruction massive et au regain des doctrines y relatives. L'on parle souvent d'une crise du système multilatéral de désarmement, de maîtrise des armements et de non-prolifération.

Je crois que la réponse appropriée à toutes ces préoccupations n'est pas d'ignorer le système multilatéral ou les efforts internationaux collectifs mais de multiplier ces efforts communs pour renforcer le système multilatéral en faveur de la paix et de la sécurité internationales, y compris le système de désarmement, de maîtrise des armements et de non-prolifération. Compte tenu du caractère urgent de toutes ces questions, nous ne pouvons pas nous montrer complaisants, et la Commission du désarmement ne fait pas exception.

J'espère donc sincèrement que la Commission établira un ordre du jour approprié et pertinent pour la présente session et qu'elle tiendra des débats sérieux et productifs au cours des semaines à venir. Le monde attend de la Commission qu'elle apporte les réponses appropriées aux problèmes urgents auxquels nous sommes confrontés.

Le Secrétariat, ainsi que moi-même, nous tenons à la disposition de la Commission pour l'aider, de toutes les manières possibles, dans ses efforts pour atteindre cet objectif.

Organisation des travaux

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Bureau, je voudrais formuler quelques observations d'ordre général et dire quelques mots sur les travaux qui nous attendent. Comme nous l'avons décidé lors de nos consultations préalables, faute d'accord sur deux questions de fond inscrites à notre ordre du jour – voir trois; il revient aux délégations de décider – la Commission ne tiendra pas de débat général. Nous allons plus tôt lever la présente séance dans quelques minutes et poursuivre nos travaux de manière informelle afin de tenter de parvenir à un consensus sur les questions de fond à inscrire à notre ordre du jour dans le courant de cette semaine ou, au plus tard, d'ici lundi prochain. Nous tiendrons ensuite le reste de la session comme le prévoit le calendrier, soit deux semaines de travaux qui seront, je l'espère, intenses et intellectuellement stimulants.

Toutefois, s'il s'avère impossible de parvenir rapidement à un accord sur les questions de fond, nous pourrions décider de la suite des événements. Nous avons, à ce sujet, plusieurs options possibles, qui sont bien connues des délégations.

Sur ces brèves remarques, je donne la parole aux délégations qui souhaitent faire des commentaires ou des déclarations.

M. Rachmianto (Indonésie) (*parle en anglais*) : Ma délégation prend la parole au nom du Mouvement des pays non alignés. Le Mouvement voudrait saisir cette occasion pour vous remercier, Monsieur le Président, et les membres du Bureau, et se féliciter des efforts constants que vous avez déployés toutes ces semaines pour tenter de sortir de l'impasse sur les points de l'ordre du jour de la Commission du désarmement. Nous demeurons certains que si nous levons la séance et poursuivons les consultations, l'esprit positif qui s'est manifesté ces derniers jours persistera.

La Commission du désarmement a été créée en tant qu'unique organe délibérant chargé d'examiner les diverses questions de désarmement et de faire des recommandations sur ces questions. S'il est vrai que la Commission assume ces fonctions, le Mouvement est conscient du contexte en constant changement qui résiste au désarmement en général. La communauté internationale continuant d'être confrontée à un nombre croissant de questions graves sur la façon de traiter les problèmes de non-prolifération, de

désarmement et de contrôle des armements et de faire face à la menace grandissante du terrorisme et du recours possible aux armes de destruction massive, l'Organisation des Nations Unies, par le biais de la Commission du désarmement, demeure la seule tribune où tous les États Membres peuvent délibérer sur la notion de sécurité commune au cours de cette période troublée. Il importe donc de ne pas permettre à cette tribune de connaître le destin des autres organes de désarmement, comme la Conférence du désarmement.

Tout au long des semaines de consultations, le Mouvement des pays non alignés est demeuré positif et souple pour sauvegarder les principes sur lesquels la Commission du désarmement a été fondée. Le Mouvement des pays non alignés a toujours affirmé que la question du désarmement nucléaire reste prioritaire, conformément à la décision 52/492 de l'Assemblée générale. Nous demandons instamment à nos collègues et homologues de faire preuve de la même souplesse durant ces consultations afin de s'entendre sur des points de l'ordre du jour qui répondront à toutes nos préoccupations. Le Mouvement a fait plus que le nécessaire pour répondre aux préoccupations de nos homologues et pour les prendre en compte. Nous estimons que le moment est venu qu'ils fassent preuve de la même souplesse.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Indonésie de la déclaration qu'il a faite dans un esprit constructif.

Il n'y a pas d'autres orateurs qui souhaitent prendre la parole. Je propose, sur les conseils des délégations, de suspendre la séance et d'entamer les consultations. La question que je voudrais poser est de savoir si nous pouvons entamer les consultations aujourd'hui dans l'après-midi ou peut-être demain matin. Que proposent les délégations?

M. Ozawa (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, vous suggérez de suspendre la séance et de tenir des consultations officieuses cet après-midi ou même demain. Mais je pense que nous disposons du budget et des ressources de la Commission du désarmement pour trois semaines. Nous voudrions utiliser au mieux ces ressources pour mener des délibérations fructueuses. Aussi je vous propose que nous commençons tout de suite après la séance plénière.

Le Président (*parle en anglais*) : Je suis tout à fait d'accord. Si les délégations sont prêtes à entamer

les débats officieux immédiatement, nous les commencerons aussitôt après la suspension de la présente séance officielle.

Si je n'entends pas d'objections, je suspends la séance, étant entendu que nous entamons immédiatement les consultations.

La séance, suspendue à 10 h 45, est reprise à 16 h 50.

Le Président (*parle en anglais*) : La 257^e séance est maintenant reprise. La Commission se réunira demain matin en séance officielle.

La séance est levée à 16 h 53.